


Août 2012

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

COMITÉ DES FORÊTS

VINGT ET UNIÈME SESSION

Rome (Italie), 24-28 septembre 2012

SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS DE LA VINGTIÈME SESSION DU COMITÉ DES FORÊTS

Recommandations	Mesures prises
<p>Évaluation des ressources forestières mondiales: la voie à suivre</p> <p>[Le Comité] a recommandé que la prochaine évaluation des ressources forestières mondiales soit préparée pour 2015 et a demandé à la FAO d'élaborer une stratégie à long terme pour le programme d'évaluation des ressources forestières mondiales, de continuer de rationaliser la communication de données relatives aux forêts; et de renforcer les capacités des pays à suivre les ressources forestières.</p>	<p>Une stratégie à long terme a été rédigée et communiquée aux six commissions régionales des forêts de la FAO; le document est soumis au Comité des forêts pour approbation. Un nouveau questionnaire sur les ressources forestières établi en concertation avec l'Organisation internationale des bois tropicaux, Forest Europe, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE), et le Bureau du contrôle des avoirs étrangers en coopération avec les membres du processus de Montréal, a permis de rationaliser la communication des données relatives aux forêts. On prépare actuellement des profils de pays contenant des données issues de l'évaluation des ressources forestières et des informations extraites de la base de données statistiques fondamentales de l'Organisation, ce qui permettra de mettre à jour plus souvent les données relatives aux forêts, qui sont actuellement collectées une fois par an. Un plan de renforcement des capacités décrivant les mesures à prendre en 2013-2014 est en préparation. Environ 200 personnes venues de 100 pays ont reçu une formation à l'utilisation des techniques classiques de télédétection. Un élargissement de cette activité, incluant l'intégration de données obtenues par télédétection à l'échelle mondiale,</p>

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

	<p>régionale, et des zones écologiques, est en préparation pour l'évaluation des ressources forestières mondiales 2015. Les principales contributions régionales à l'évaluation des ressources forestières mondiales ont été le rapport <i>State of Europe's Forest</i>, le Questionnaire annuel commun sur le secteur forestier et l'Enquête conjointe sur la dendroénergie.</p>
--	---

Recommandations	Mesures prises
<p>La biodiversité des forêts dans le contexte du changement climatique</p> <p>[Le Comité] a recommandé que la FAO établisse un rapport exhaustif sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde et accroisse ses capacités d'aide aux États Membres afin que ceux-ci intègrent efficacement la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans la gestion des forêts.</p>	<p>Des ateliers régionaux destinés à aider les points focaux nationaux à établir les rapports de leurs pays ont été organisés pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Amérique latine (Colombie), en coopération avec Bioversity International; - le Pacifique (Fidji) avec les secrétariats de la Communauté du Pacifique et de la Convention sur la diversité biologique (CDB); - l'Asie (Malaisie), avec l'Association des institutions de recherche forestière pour l'Asie et le Pacifique et Bioversity International; - l'Afrique subsaharienne (Kenya), avec le Centre mondial d'agroforesterie, Bioversity International et le secrétariat de la CDB; - le Proche-Orient (Tunisie) en coopération avec le Ministère tunisien de l'agriculture, le Fonds mondial pour la nature, Bioversity International et le secrétariat de la CDB; - le Proche-Orient (Tabarka, Tunisie), avec le Ministère tunisien de l'agriculture; - l'Asie centrale (Turquie), avec la Direction générale des forêts de Turquie. <p>Plus de trente pays ont reçu un appui du Fonds du Programme de coopération technique (fonds du PCT) et d'autres projets de la FAO, pour établir des rapports nationaux sur les ressources génétiques forestières suivant les directives de la FAO.</p> <p>Un atelier régional a été organisé à Pointe-Noire (République du Congo), sur l'intégration de la biodiversité dans la gestion des concessions forestières en Afrique centrale.</p>
<p>Santé des forêts et feux de forêts dans le contexte du changement climatique</p> <p>[Le Comité] a invité les pays à prendre en compte la contribution des feux de forêt aux émissions de</p>	<p><i>Le Guide pour la mise en œuvre de normes phytosanitaires dans le secteur forestier</i> a été révisé et soumis à la Commission des mesures phytosanitaires en mars 2011. Le Guide et ses messages clairs ont été diffusés à un large public</p>

Recommandations	Mesures prises
<p>gaz à effet de serre dans les pays en développement (REDD-plus) dans leurs programmes et dans des politiques et des planifications plus larges relatives à l'utilisation durable des terres et à la préservation des paysages.</p>	<p>dans le cadre d'ateliers régionaux tenus au Brésil, en Chine, en Estonie, aux Fidji et en Ouganda. Il a été publié en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe et il est disponible en ligne à l'adresse: www.fao.org/forestry/foresthealthguide</p> <p>Un stage de recyclage du personnel du secteur forestier a été préparé, dans le cadre d'une formation interactive en ligne sur les « Bonnes pratiques pour la protection sanitaire des forêts » (d'après le chapitre 3 du Guide). Le stage, qui a été expérimenté sur le terrain et assuré à titre pilote dans plus de 50 pays, est présenté à l'adresse: www.fao.org/forestry/foresthealthguide/76169</p> <p>Le Réseau des pays du Cône Sud sur les espèces envahissantes met en œuvre un projet de renforcement des capacités nationales, financé par la Banque interaméricaine de développement et soutenu par la FAO.</p> <p>Un projet régional a été formulé en vue d'éliminer et de gérer les espèces forestières envahissantes nuisibles dans les forêts naturelles et plantées d'Asie du Sud.</p> <p>La cinquième Conférence internationale sur les incendies de forêt, tenue en Afrique du Sud (2011), qui a accueilli environ 500 personnes venues de 60 pays, a été coorganisée par la FAO, qui a aussi favorisé la participation des pays en développement. Les sessions en rapport avec les forêts portaient sur les incendies et la lutte contre la pauvreté, la sensibilisation des communautés aux incendies et la gestion traditionnelle des feux de forêt.</p> <p>La FAO a publié une évaluation des feux très étendus qui montre qu'ils sont fortement favorisés par le changement climatique et les utilisations des terres à l'échelle des paysages.</p> <p>Dans le cadre du projet mené par la FAO et le Gouvernement finlandais en République-Unie de Tanzanie, une activité pilote visant à intégrer les émissions produites par les incendies dans la comptabilité des gaz à effet de serre est en cours d'élaboration.</p> <p>Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD), à la</p>

Recommandations	Mesures prises
	<p>FAO, fournit des séries de données et des informations statistiques qui sont saisies dans le Système de gestion d'information globale sur les feux, élaboré par la National Aeronautics and Space Administration, et hébergé par la FAO, de façon à pouvoir intégrer les émissions produites par les feux dans les inventaires nationaux du carbone.</p> <p>La FAO a élaboré une nouvelle publication sur la gestion communautaire des feux de forêt et prévoit d'organiser une réunion internationale sur ce thème.</p> <p>La FAO a élaboré une proposition relative à l'établissement d'un fonds fiduciaire multidonateur pour renforcer le programme de gestion des feux et promouvoir l'utilisation des directives.</p>
<p>Les forêts et l'eau dans le contexte du changement climatique</p> <p>[Le Comité] a recommandé que la FAO continue d'examiner les questions clés relatives aux forêts, à l'eau et aux sols et a demandé à la FAO de continuer d'apporter un appui technique aux pays membres dans ce domaine.</p>	<p>La FAO met la dernière main à un document intitulé <i>Forests and Water – International Momentum and Action</i>. Cette publication résume les principaux résultats du dialogue international sur les forêts et l'eau obtenus depuis trois ans et propose un programme d'action détaillé et concret sur les forêts et l'eau pour appliquer ses recommandations.</p> <p>La FAO a continué de soutenir des projets de terrain axés sur la gestion des bassins versants, l'hydrologie des forêts et la conservation des sols au Maroc, en Mauritanie, en Équateur, au Guatemala, au Pakistan, au Yémen, ainsi que dans les montagnes du Fouta Djallon en Afrique de l'Ouest, où les questions transfrontières sont aussi un domaine prioritaire.</p> <p>La FAO a récemment relancé le dialogue sur les forêts et l'eau avec le Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois.</p> <p>Le rôle des forêts et de la foresterie dans la prévention des glissements de terrain et la remise en état des sites concernés a été examiné dans le document <i>Forests and Landslides</i> qui sera publié prochainement.</p> <p>La FAO et le Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants de montagne de la Commission européenne des forêts ont organisé un événement parallèle sur le thème « Gestion des bassins versants: associer la foresterie aux autres systèmes d'utilisation des terres à l'ère du changement climatique », en marge de la vingt-</p>

Recommandations	Mesures prises
<p>Renforcement de l'appui financier des secteurs public et privé à la gestion durable des forêts</p> <p>[Le Comité] a demandé à la FAO d'appuyer les efforts nationaux visant à renforcer le soutien financier des secteurs public et privé aux forêts et de collaborer avec les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) sur la question du financement de l'action en faveur de la forêt.</p>	<p>huitième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe.</p> <p>La FAO a organisé de nombreux événements et produit un certain nombre d'études sur les finances forestières. Les plus importants sont les suivants: l'élaboration de stratégies nationales de financement des forêts et d'autres stratégies d'augmentation des ressources dans neuf pays; les dialogues des responsables des forêts dans le cadre de trois commissions régionales des forêts; quatre ateliers régionaux de renforcement des capacités en Asie, en Afrique de l'Ouest, en Amérique centrale et en Amérique latine. La FAO a soutenu le PCF en mettant à jour son recueil d'informations sur les finances forestières, en contribuant au document sur le financement de la gestion durable des forêts du Groupe d'experts ad hoc du Forum des Nations Unies sur les forêts, et en conduisant l'initiative sur les finances forestières.</p> <p>Le Centre d'investissement de la FAO a conduit, en concertation avec l'Équateur, le Guatemala, le Honduras, le Mexique, le Paraguay et le Pérou, une étude visant à évaluer l'impact des taxes administratives sur la gestion durable des forêts.</p>
<p>Gouvernance des forêts</p> <p>[Le Comité] a recommandé que la FAO aide les pays à atteindre leurs objectifs en renforçant la gouvernance forestière nationale et en faisant mieux respecter la loi et qu'elle propose un cadre analytique d'évaluation et de suivi des indicateurs socioéconomiques et institutionnels à l'échelle des pays.</p>	<p>La FAO a mis en œuvre le Programme d'appui ACP-FLEGT, en fournissant une assistance aux groupes de parties prenantes des pays ACP, dans 31 pays pour la mise en œuvre du Plan d'action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux, et en appuyant la collecte, l'analyse et la diffusion des informations et des leçons apprises dans le cadre du processus FLEGT parmi les groupes de parties prenantes.</p> <p>En 2011, la FAO et le Programme sur les forêts (PROFOR) de la Banque mondiale ont élaboré conjointement le Cadre pour l'évaluation et le suivi de la gouvernance forestière, avec la contribution d'un groupe d'experts issus des principaux pays et organisations internationales. Le Cadre facilite la description, le diagnostic, le suivi, l'évaluation et la communication de l'état de la gouvernance dans le secteur forestier d'un pays. La FAO aide divers pays à renforcer leurs systèmes d'information, sachant que l'on est généralement conscient désormais qu'une bonne gouvernance est essentielle pour progresser sur la voie de la gestion durable des forêts.</p>

Recommandations	Mesures prises
	<p>En 2011, le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique a élaboré des directives pour l'institutionnalisation et la mise en œuvre de la gestion communautaire des forêts en Afrique subsaharienne, destinées à promouvoir une bonne gouvernance de la gestion des forêts et à servir de référence pour cette région. Ce document facilite la mise en œuvre des «Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale» récemment approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire.</p>
<p>[Le Comité] a invité les pays à intensifier leurs efforts pour relever les défis de la gouvernance forestière, en collaboration avec d'autres secteurs.</p>	<p>La FAO a aidé huit pays à élaborer leurs politiques forestières et renforcé l'appui qu'elle fournit aux pays dans le domaine du développement des capacités institutionnelles. La FAO a aussi aidé des pays à mettre en œuvre l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts et à faire rapport à ce sujet.</p> <p>La FAO a aidé les pays du bassin du Congo à identifier des synergies et à en tirer parti lors de la mise en œuvre des initiatives REDD-plus et FLEGT, dans le contexte des programmes forestiers nationaux.</p> <p>Avec l'appui du mécanisme pour les Programmes forestiers nationaux (mécanisme PFN), la FAO a publié une étude sur les instruments politiques, stratégiques et institutionnels propres à promouvoir le dialogue et des ententes entre le secteur forestier et les autres secteurs liés au développement national dans les pays d'Amérique du Sud.</p> <p>La FAO a apporté une contribution essentielle à l'élaboration des «Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts», et elle soutient la réforme des régimes fonciers dans les forêts collectives de Chine, dans six provinces pilotes.</p> <p>Avec le soutien de la FAO, le mécanisme PFN a continué de fournir un appui à 70 pays et organisations régionales, en favorisant l'intégration de questions intersectorielles.</p> <p>En 2011, la FAO a proposé, conjointement avec divers autres organismes, un cadre analytique pour l'évaluation et le suivi de la gouvernance</p>

Recommandations	Mesures prises
	<p>forestière.</p> <p>Durant l'exercice 2011-2012, la FAO s'est attachée à élaborer des lignes directrices pour renforcer les systèmes nationaux d'information sur les forêts, notamment en ce qui concerne les aspects socioéconomiques et institutionnels, et elle a fourni un appui à huit pays à cette fin.</p>
<p>Possibilités nouvelles et défis émergents dans le contexte du changement climatique, et notamment REDD-plus</p> <p>Intégrer les forêts dans les stratégies nationales visant à faire face au changement climatique.</p>	<p>La FAO a soutenu l'exécution de programmes nationaux conjoints ONU-REDD dans 17 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud.</p> <p>En 2011, la FAO a publié le <i>Dossier sur le changement climatique à l'intention des décideurs: Une approche pour intégrer la dimension du changement climatique dans les programmes forestiers nationaux à l'appui de la gestion durable des forêts</i>. La FAO travaille à l'élaboration du document <i>Climate Change Guidelines for Forest Managers</i>. Ces deux séries de directives aideront les pays à intégrer la dimension du changement climatique dans les politiques, plans et pratiques relatifs au secteur forestier, et à comprendre comment ils pourraient les mettre à profit lors de l'élaboration de stratégies REDD-plus.</p>
<p>Renforcer l'échange d'informations et la coopération dans le domaine du changement climatique lié aux forêts.</p>	<p>La FAO continue de publier CLIM-FO-L, un bulletin électronique mensuel sur les forêts et le changement climatique. En dehors des analyses régionales, les publications comprennent <i>Forest Management and Climate Change: Stakeholder perceptions</i> et <i>Forest Management and Climate Change: A literature review</i>. Ces deux études constituent la documentation de base des directives sur la gestion des forêts et le changement climatique.</p>
<p>Apporter un appui au suivi des forêts et du changement climatique.</p>	<p>En 2011-2012, la FAO a élaboré des lignes directrices sur le renforcement du suivi de la gouvernance forestière dans le cadre des systèmes nationaux d'information sur les forêts et fourni une assistance à des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie dans ce domaine.</p> <p>La <i>Revue annuelle du marché des produits forestiers</i> de la CENUE et de la FAO a fourni une vue d'ensemble des marchés du carbone (au titre du respect de la réglementation, ou volontaires), et passé en revue les contraintes politiques, économiques et spécifiques aux pays, qui freinent le développement des marchés du carbone.</p> <p>Dans le cadre de son Programme de suivi et</p>

Recommandations	Mesures prises
	d'évaluation des ressources forestières nationales, la FAO a élaboré des méthodologies et des outils améliorés pour la réalisation des inventaires forestiers, qui peuvent aussi être utiles pour l'Initiative REDD-plus et les systèmes de mesure, notation et vérification (MNV). Les pays pilotes sont la République-Unie de Tanzanie, l'Équateur, le Pérou, le Viet Nam et la Zambie.
Mettre en œuvre des pratiques de gestion forestière optimales pour faciliter l'atténuation et l'adaptation.	<p>En 2011, la FAO a mis au point le programme-cadre « FAO-Adapt » qui sert de guide pour aider les pays à s'adapter au changement climatique dans le secteur agricole, et dans le sous-secteur forestier.</p> <p>Les directives de la FAO <i>Climate Change Guidelines for Forest Managers</i>, en cours d'élaboration, encourageront l'utilisation de pratiques optimales.</p> <p>Les débats des forums internationaux sur le changement climatique et ses conséquences pour la région Asie-Pacifique ont été reproduits dans le document <i>Forests and Climate Change after Copenhagen: An Asia-Pacific perspective</i>. Un autre document a été publié sur le même sujet: <i>Forests and Climate Change after Cancun: An Asia-Pacific perspective</i>.</p> <p>Le Cadre FAO/Banque mondiale pour l'évaluation et le suivi de la gouvernance forestière a été utilisé pour évaluer les sauvegardes en matière de gouvernance établies pour REDD-plus, au moyen d'évaluations participatives de la gouvernance dans les pays adhérant au Programme ONU-REDD.</p>
<p>Priorités du Programme de la FAO dans le domaine des forêts</p> <p>[Le Comité] a recommandé des domaines prioritaires pour chaque résultat de l'Organisation afférent à l'Objectif stratégique E, pour 2012-2013, compte tenu des points forts de la FAO:</p>	
Sous l'objectif E01	
Améliorer le programme d'évaluation des ressources forestières mondiales et aider les pays à renforcer leur aptitude à fournir des estimations solides.	Voir le rapport sur le processus d'évaluation des ressources forestières mondiales ci-dessus.
Sous l'objectif E02	
Renforcer le Comité des forêts et ses liens avec les commissions régionales des forêts, en vue	Le Comité directeur du Comité des forêts qui, selon le Règlement intérieur révisé, est composé

Recommandations	Mesures prises
<p>d'accroître l'utilité, la visibilité et la participation des représentants des pays.</p>	<p>d'un président et des présidents des six commissions régionales des forêts, en qualité de vice-présidents, a mis en place un mécanisme pour coordonner et rationaliser les contributions des commissions régionales des forêts à la définition de l'ordre du jour des sessions du Comité, et pour définir les priorités du programme de la FAO relatif aux forêts. Ce mécanisme a été utilisé pour définir l'ordre du jour de la vingt et unième session du Comité, ce qui a permis d'informer les commissions régionales des forêts des recommandations et des priorités des autres commissions et de s'en inspirer.</p> <p>Le Comité directeur a décidé de mobiliser les États Membres de la FAO qui sont membres d'une des commissions régionales des forêts mais ne sont pas membres du Comité, en contactant les chefs des délégations et en les invitant à réfléchir à une éventuelle adhésion au Comité, sachant qu'il joue un rôle important dans la définition des objectifs stratégiques et du programme de travail de la FAO dans le domaine des forêts.</p>
<p>Travailler avec les membres du PCF afin d'accroître les financements en faveur de la gestion durable des forêts et du renforcement des capacités dans les pays en développement, et notamment accroître l'efficacité des financements existants, et œuvrer à tirer parti au maximum des nouvelles possibilités de financement, comme REDD-plus, au profit de la gestion durable des forêts.</p>	<p>Voir le rapport sur les finances forestières signalé plus haut. En outre, la FAO a organisé plusieurs initiatives axées sur le renforcement des capacités et produit un certain nombre d'études sur les finances forestières, en particulier: l'élaboration de stratégies nationales de financement dans neuf pays; les dialogues des responsables des forêts dans le cadre de deux commissions régionales des forêts; une manifestation partenaire majeure dans le cadre de la Semaine forestière de l'Asie et du Pacifique, quatre ateliers régionaux de renforcement des capacités et une étude sur les investissements institutionnels, dans le secteur forestier.</p> <p>Une description complète des activités du PCF est fournie à l'Annexe 1.</p>
<p>Sous l'objectif E03</p>	
<p>Apporter un appui à la foresterie communautaire et à d'autres approches à caractère participatif, en répondant aux difficultés, notamment la question du régime foncier.</p>	<p>La FAO a appuyé l'Initiative Forest Connect qui relie les petites et moyennes entreprises forestières aux programmes forestiers nationaux, aux marchés et aux prestataires de services dans 13 pays, et créé un réseau dans 58 pays. La FAO participe activement à l'initiative de création d'« Associations de petits producteurs forestiers dans les pays en développement » dans six pays, et fournit un appui à la Chine pour une réforme</p>

Recommandations	Mesures prises
	majeure des régimes fonciers. La FAO a apporté une contribution essentielle à l'élaboration des « Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts ». Avec l'appui du mécanisme pour les PFN, la FAO a publié une étude sur la foresterie communautaire aux Caraïbes.
Aider les institutions publiques chargées des forêts à améliorer leurs services, y compris l'enseignement forestier.	La FAO a élaboré des lignes directrices pour renforcer les institutions forestières publiques, aidé deux pays à réformer leurs institutions, et intensifié sa collaboration avec des institutions régionales de formation. Le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient (RNE) a publié le document « Public Forestry Institutions in the Near East: The challenges of adapting to a changing world ». Voir COFO/2012/9.3 Annexe 3 pour plus détails et une description des initiatives de formation proposées pour le programme forestier.
Aider les pays à continuer de mettre au point des approches nouvelles pour améliorer la gouvernance des forêts.	La FAO a contribué à promouvoir de nouvelles approches de gouvernance des forêts grâce au Programme d'appui ACP-FLEGT, au mécanisme pour les PFN, à l'élaboration d'un cadre pour le suivi et l'évaluation de la gouvernance forestière, et aidé activement quatre pays à renforcer le suivi de leur gouvernance forestière dans les systèmes d'information sur les forêts existants.
Apporter un appui aux programmes forestiers nationaux, notamment sous forme d'activités de renforcement des capacités et de mise en commun des connaissances, pour qu'ils soient efficaces.	La FAO a continué d'élaborer des modules sur le renforcement des capacités (élaboration de politiques forestières efficaces, renforcement institutionnel et gestion des conflits). La FAO a organisé des ateliers nationaux et régionaux en Amérique latine, en Afrique et en Asie, en vue de former des formateurs aux méthodes participatives et à la gestion des conflits; chaque module a permis de former au moins 600 personnes depuis la mise au point des modules en 2008.
Accueillir le mécanisme pour les programmes forestiers nationaux et en assurer l'appui.	La FAO a continué d'accueillir et de soutenir le mécanisme pour les PFN, qui a fourni un appui à 70 pays et organisations régionales, pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes forestiers nationaux. Des séminaires de dialogue national sur les politiques forestières ont été organisés à la demande des pays (un en France en 2011, et deux sont prévus en Suisse et en Russie, d'ici la fin de l'année 2012).

Recommandations	Mesures prises
Sous l'objectif E04	
<p>Élargir la portée des connaissances et des instruments en vue d'une gestion durable des forêts et des arbres, à l'échelle de l'ensemble du paysage, en mettant l'accent sur les multiples fonctions des forêts et les multiples demandes dont elles font l'objet, en particulier dans le contexte du changement climatique.</p>	<p>La FAO a participé à une initiative conjointe menée dans le contexte du PCF, consistant à élaborer une série de fiches d'information sur la gestion durable des forêts. Des progrès ont aussi été accomplis dans la création d'une « boîte à outils » pour la gestion durable des forêts en vue de renforcer et de rendre plus accessibles les diverses directives et autres outils existant dans ce domaine et de mettre en œuvre la GDF dans le cadre d'une approche plus intégrée.</p> <p>Le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient a publié <i>Forests and Rangelands in the Near East Region: Facts and figures</i> et <i>Oil Trees for Energy in the Near East Region</i>.</p>
<p>Élaborer des directives pour des pratiques optimales sur les questions prioritaires et revoir et adapter les directives existantes, dans le but de renforcer les moyens dont disposent les pays pour les mettre en pratique.</p>	<p>Des directives sur la gestion communautaire des feux de forêt ont été publiées et des initiatives ont été mises en place pour élargir la diffusion des directives de la FAO sur les forêts plantées, la gestion des feux et l'exploitation forestière, dans le cadre de projets de terrain mis en œuvre dans plusieurs pays. La FAO a aussi rassemblé des exemples de bonnes pratiques de gestion des forêts dans les pays de la région Amérique latine et Caraïbes, dont les enseignements ont été diffusés dans toute la région.</p>
<p>Aider les pays à prendre part aux partenariats régionaux et internationaux sur la gestion durable des forêts, la remise en état des paysages, les forêts modèles, REDD-plus, etc.</p>	<p>La FAO a promu et facilité des partenariats à travers des coalitions telles que le Partenariat mondial sur la restauration des paysages forestiers, le Partenariat de la montagne, le Réseau international de forêts modèles, le nouveau Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes, <i>Silva Mediterranea</i>, International Landslide Coalition, l'Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel, etc.</p> <p>La FAO a organisé la Semaine des forêts pour l'Asie et le Pacifique, à Beijing en novembre 2011, qui a permis à un grand nombre d'initiatives régionales et internationales d'accueillir une cinquantaine d'événements partenaires en un même lieu et de maximiser la participation des pays.</p>
Sous l'objectif E05	
<p>Aider les pays à donner aux communautés les moyens d'accéder aux marchés des produits</p>	<p>La FAO a perfectionné l'approche de formation dite « Analyse et développement des marchés »</p>

Recommandations	Mesures prises
ligneux et non ligneux issus d'une gestion durable afin d'améliorer les moyens d'existence, en particulier dans les communautés pauvres.	(ADM), en mettant à profit les enseignements tirés de l'expérience des dix dernières années dans plus de 20 pays. Cette méthode de formation participative a pour objet d'aider les populations locales à créer des entreprises qui leur assurent un revenu tout en conservant les ressources arborées et forestières.
Diffuser les outils et les méthodes qui permettent d'augmenter la valeur des forêts, de leurs produits et de leurs services.	<p>La FAO a publié un ouvrage intitulé <i>Sustainable Forest Industries: Opening pathways to low-carbon economy</i>, qui explique comment les investissements forestiers réalisés en partenariat avec d'autres secteurs peuvent accroître les recettes et la rentabilité tout en orientant le secteur vers des résultats plus durables.</p> <p>La FAO a lancé une étude sur l'évaluation de la contribution socioéconomique des forêts et des parcours dans la région du Proche-Orient.</p>
Renforcer le rôle des forêts en encourageant le développement durable et en œuvrant pour une économie verte.	<p>La FAO a mis en avant les bienfaits des forêts dans un événement parallèle du Sommet Rio+20 sur le thème des forêts au cœur d'une économie verte. Au cours de cet événement, organisé en collaboration avec le Conseil international des associations forestières et du papier et l'Association brésilienne des pâtes et papiers, les participants ont présenté des exemples des bienfaits potentiels des forêts et des produits forestiers pour les moyens d'existence locaux, le développement rural et l'écosystème, et mis en évidence les enseignements à en tirer.</p> <p>Dans la région de la CENUE, les marchés du bois et des produits des forêts sont suivis et analysés dans la revue annuelle du marché des produits forestiers.</p> <p>Un projet de plan d'action visant à promouvoir le secteur forestier dans une économie verte dans la région de la CENUE a été élaboré en concertation avec de nombreuses parties prenantes.</p>
Sous l'objectif E06	
Aider les pays à intégrer les considérations touchant au changement climatique dans les politiques forestières et les pratiques de gestion.	La FAO a produit et mis en circulation des directives sur le changement climatique en vue d'aider les pays à intégrer cette dimension dans leurs politiques forestières en 2012. D'autres directives à l'intention des spécialistes de la gestion des forêts devraient être mises en circulation en 2013.
Renforcer la collaboration et encourager la constitution de partenariats pour la gestion des	La FAO a continué de fournir un appui aux processus internationaux relatifs aux forêts et à

Recommandations	Mesures prises
<p>bassins versants, en mettant l'accent sur le développement des institutions et l'élaboration de politiques et en faisant appel à des mécanismes économiques novateurs, comme le paiement des services écosystémiques.</p>	<p>l'eau. Elle a notamment aidé à organiser et à mettre en œuvre un atelier international intitulé « Les forêts et l'eau en zones arides: Un cycle vertueux – échange d'informations, du Bassin méditerranéen à l'Asie centrale », tenu en juillet 2011.</p> <p>La vingt-huitième session du Groupe de travail de la Commission européenne des forêts sur l'aménagement des bassins versants de montagne, tenue en 2011 en Turquie, portait principalement sur les interactions positives réciproques entre les forêts et l'eau.</p> <p>Les activités pertinentes du Partenariat de la montagne sont décrites à l'Annexe 2.</p>
<p>Aider les pays à lutter contre la désertification et à restaurer, boiser et remettre en état les terres dégradées.</p>	<p>La FAO a lancé une étude sur la remise en état et la réhabilitation des paysages forestiers dégradés et des terres soumises à des conditions environnementales et socioéconomiques défavorables, dans les zones arides et semi-arides, en vue d'analyser et de rassembler les enseignements à en tirer et d'élaborer des directives opérationnelles à ce sujet. Dans une première étape, la FAO a organisé, en collaboration avec la Turquie et de nombreuses organisations partenaires, dont l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), un atelier international sur le thème: « Créer des paysages forestiers capables de s'adapter au changement climatique dans les zones arides », qui a réuni 90 experts venus de 24 pays d'Afrique, d'Asie centrale, du Proche-Orient et du Bassin méditerranéen. Les participants ont échangé des expériences et discuté de l'outil détaillé de suivi de la remise en état des forêts, récemment mis au point par la FAO afin d'orienter la planification, l'exécution et l'évaluation des projets et des programmes de terrain.</p> <p>La FAO met en œuvre un portefeuille de projets, comprenant un appui à la Commission de l'Union africaine et à 13 pays, cofinancé par l'Union européenne (UE), le mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la FAO, pour la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel. Cette initiative vise à combattre et à prévenir la désertification, à atténuer le changement climatique et à promouvoir l'adaptation à ses effets, ainsi qu'à renforcer la sécurité alimentaire et les moyens</p>

Recommandations	Mesures prises
	<p>d'existence durables.</p> <p>La FAO a aidé les pays de la région Asie et Pacifique à mettre en place l'approche dite de « Régénération naturelle assistée », pour remettre en état leurs forêts: une méthode simple, peu coûteuse et bien adaptée à la gestion communautaire des forêts.</p>
<p>Soutenir les efforts régionaux de création de partenariats stratégiques visant la conservation, la gestion durable et la restauration des forêts, des actions qui contribuent de façon déterminante au développement rural durable et à l'adaptation au changement climatique.</p>	<p>La FAO a recensé les besoins communs au sein des régions et encouragé la mise en œuvre d'actions concertées au niveau régional, pour faire face au changement climatique, en particulier dans le domaine de l'adaptation à ses effets. En 2010, la FAO a publié des analyses régionales sur les forêts et le changement climatique pour l'Asie et le Pacifique, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale et le Proche-Orient.</p> <p>En mai 2011, la FAO a organisé un atelier régional sur l'élaboration des politiques forestières et l'intégration de considérations liées au changement climatique dans les programmes forestiers nationaux. En septembre 2011, la FAO a organisé un atelier régional à l'intention des membres de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient en vue de recenser les besoins communs qui pourraient être résolus par le biais de programmes de coopération sous-régionale et régionale axés sur l'adaptation au changement climatique dans les forêts et les parcours. L'Organisation recherche des financements à l'appui des programmes sous-régionaux. Des initiatives similaires ont été lancées dans les sous-régions de l'Amérique latine et des Caraïbes.</p> <p>Plusieurs réunions de <i>Silva Mediterranea</i> ont été organisées, notamment les sessions annuelles de 2010 et 2011 du Comité exécutif élargi, tenues à Antalya et Avignon, à l'occasion des semaines des forêts méditerranéennes. Le concept du premier rapport sur la « Situation des forêts méditerranéennes » a été présenté aux membres de <i>Silva Mediterranea</i> en 2011. Un nouveau Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes a été établi et son Comité directeur s'est réuni à deux reprises. L'Annexe 2 contient des informations plus détaillées sur les résultats de la vingt et unième session de <i>Silva Mediterranea</i>.</p> <p>La FAO, l'Institut national de recherche spatiale et les pays de la Commission des forêts d'Afrique</p>

Recommandations	Mesures prises
	centrale (COMIFAC) (sous l'égide de l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale) ont participé à la phase I du projet MNV bassin du Congo à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre de systèmes nationaux de surveillance des forêts et de Mesure, notification et vérification (MNV) (conformément aux décisions pertinentes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques). Une phase de démarrage rapide, d'une durée de 18 mois, devrait être lancée d'ici la fin 2012.
<p>Communiquer sur le rôle des forêts en matière de développement durable</p> <p>[Le Comité] a recommandé aux pays et à la FAO de mettre en évidence la contribution des forêts au développement durable, à l'occasion de la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), et lors des préparatifs du Sommet Rio+20 sur l'environnement et le développement, et d'intégrer la gestion durable des forêts aux stratégies de développement.</p>	<p>Le FNUF a donné le coup d'envoi de l'Année internationale des forêts, à sa neuvième session, en 2011. La FAO a participé à une conférence de presse, avec feu le professeur Wangari Maathai, et lancé sa publication phare, la <i>Situation des forêts du monde 2011</i>. La FAO a également animé des événements internationaux avec des partenaires dans les régions, ainsi que des conférences sur les forêts pour mettre en évidence le rapport entre les forêts et le développement durable. Un compte-rendu complet des activités liées à l'Année internationale des forêts figure à l'Annexe 4.</p> <p>Les forêts ont été prises en compte dans les travaux de fond de la FAO réalisés en vue de la Conférence Rio+20. Cinq manifestations importantes relatives aux forêts ont eu lieu à Rio pour attirer l'attention sur les bienfaits des forêts et leur pertinence par rapport aux sept questions d'intérêt majeur examinées à la Conférence Rio+20. Le document final de la Conférence Rio+20, « L'avenir que nous voulons », contient une section de quatre paragraphes sur les forêts. Ce texte souligne l'importance de la gestion durable des forêts pour relever les défis futurs en matière de durabilité et permettre aux pays de s'orienter vers une économie plus verte. Les forêts sont également mentionnées dans le contexte de la sécurité alimentaire.</p>
<p>[Le Comité] a recommandé d'envisager de faire avancer l'idée d'une journée internationale de la forêt.</p>	<p>L'Organisation a élaboré pour la trente-septième session de la Conférence de la FAO un rapport invitant les États Membres à appuyer l'institution d'une journée internationale des forêts. La Conférence a décidé de soutenir cette recommandation. Cette décision a été portée à l'attention du Conseil économique et social.</p>
<p>[Le Comité] a recommandé à la FAO de soutenir les réseaux mondiaux sur la communication</p>	<p>Des ateliers ont été organisés pour faciliter la création de réseaux régionaux de communication</p>

Recommandations	Mesures prises
<p>forestière, en s'appuyant sur les initiatives régionales, en vue d'aider les États Membres et l'Organisation à développer des stratégies de communication et à donner des avis sur la question, et de réfléchir à des approches qui permettraient de maintenir l'attention du public sur les forêts.</p>	<p>sur les forêts en Amérique latine (Pérou) et en Afrique de l'Est (République-Unie de Tanzanie), et d'autres initiatives sont en préparation en Afrique de l'Ouest et dans la Région Amérique latine et Caraïbes. La question de la communication a été abordée par beaucoup de commissions régionales des forêts, soit dans le cadre d'un point spécifique de leur ordre du jour, soit dans le cadre de semaines régionales des forêts (pour l'Asie-Pacifique, l'Afrique, le Proche-Orient). Un réseau officiel a été établi pour la Région Asie et Pacifique.</p> <p>Une stratégie de communication pour le Département des forêts de la FAO est proposée à l'Annexe 5 du présent document.</p>
<p>Conclusions du treizième Congrès forestier mondial et préparation du quatorzième Congrès forestier mondial (2015)</p> <p>[Le Comité] a recommandé au Conseil d'examiner les propositions de l'Inde et de l'Afrique du Sud, qui souhaitent accueillir le XIV^e Congrès forestier mondial, afin de prendre sa décision, sachant que le Congrès ne s'est encore jamais tenu en Afrique.</p>	<p>Le Conseil a apprécié la qualité des services proposés par les deux pays, et l'Inde a retiré sa candidature en décembre 2010. Le Conseil a approuvé l'offre de l'Afrique du Sud, qui accueillera le Congrès forestier mondial de 2015. Dès la signature du Mémorandum d'accord entre la FAO et l'Afrique du Sud, les travaux de préparation du Congrès commenceront.</p>

ANNEXE 1:
ACTIVITÉS DU PARTENARIAT DE COLLABORATION SUR LES FORÊTS

1. Le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF)¹ a entrepris diverses activités durant la période 2011-2012. Il a notamment accéléré ses activités durant l'Année internationale des forêts 2011 (voir Annexe 4, paragraphe 10), pour laquelle il a fallu exploiter les avantages comparatifs de toutes ses organisations membres; exploré de façon plus approfondie le concept de finances forestières; diffusé des informations d'actualité sur le concept de la gestion durable des forêts (GDF); et amélioré ses activités de communication et de sensibilisation. La présente annexe décrit les progrès accomplis dans ces domaines et propose des approches pour maximiser l'impact mondial du mécanisme.

2. Ses principales réalisations durant la période considérée sont les suivantes:

- Année internationale des forêts: Les membres du PCF ont produit des communiqués de presse tous les 15 jours pour présenter différents thèmes et activités des organisations membres concernant les « Journées mondiales » reconnues par les Nations Unies ou des sommets internationaux pertinents, et attirer l'attention des médias. Le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) ayant été désigné comme chef de file pour l'Année internationale des forêts, le PCF a réussi à attirer l'attention d'autres médias par des activités conjointes, telles que le lancement d'une Année internationale des forêts avec des partenaires, la promotion du Prix « Héros des forêts » et la production conjointe d'un livre de prestige grand format chez Tudor Rose. La FAO espère poursuivre ses efforts de communication en mettant à profit les enseignements tirés de l'Année internationale des forêts, et œuvrer avec ses partenaires du PCF et ses États Membres, afin de pousser l'Assemblée générale des Nations Unies à instituer une Journée internationale des forêts;
- Finances forestières: Les membres du PCF ont contribué aux réunions du Groupe spécial d'experts du FNUF ainsi qu'à des documents connexes sur le financement de la gestion durable des forêts, et soutenu l'Initiative conduite par l'Organisation concernant les finances forestières, qui se tiendra au Siège de la FAO, du 19 au 21 septembre 2012. En outre, la FAO a soutenu le PCF en mettant à jour le Recueil d'informations du PCF sur le financement de la gestion durable des forêts;
- Collecte d'informations et de données sur les forêts: Dans le cadre de sa mission, qui consiste à échanger des expériences et à réfléchir à la possibilité de mettre en œuvre des approches communes, pour la collecte de données et d'informations tout en allégeant le volume de travail des pays lié à l'établissement des rapports, le Groupe d'action du PCF chargé de rationaliser les rapports relatifs aux forêts s'est réuni à Rome en avril 2012 pour examiner les progrès accomplis dans la collecte conjointe de données grâce au questionnaire concerté sur les ressources forestières produit par la FAO et ses partenaires; faire un point sur les exigences des partenaires du PCF, concernant l'établissement des rapports nationaux; et explorer les possibilités offertes par le questionnaire pour rationaliser les rapports relatifs aux forêts et les contributions des membres du PCF à l'appui de la collecte et de l'analyse conjointes des données;
- Groupes internationaux d'experts sur les forêts: Les membres du PCF se sont réunis pour examiner et revoir la note conceptuelle du nouveau Groupe d'experts et le mandat du prochain Groupe d'experts sur la biodiversité, la gestion des forêts et REDD-plus;

¹ Le Partenariat de collaboration sur les forêts est un arrangement volontaire informel entre 14 organisations et secrétariats internationaux dotés de programmes importants concernant les forêts.

- Modalités: Le PCF a organisé une séance de réflexion sur des questions de fond et des questions opérationnelles, et a décidé de créer un poste de vice-président, afin de seconder le président dans sa tâche;
- Rio+20: Le PCF a organisé des événements conjoints de haut niveau à la Conférence Rio+20 (juin 2012) pour attirer l'attention sur le rôle du secteur forestier dans la transition vers les « bioéconomies », la réalisation de l'objectif de durabilité à long terme et la maximisation des avantages de l'utilisation d'une approche à l'échelle des paysages; ces événements ont suscité une grande attention et attiré de nombreux décideurs sur les lieux de la Conférence. En outre, le PCF a soumis un document conjoint sur la contribution du secteur forestier au processus Rio+20 et au développement à long terme, en vue de le présenter aux décideurs;
- Fiches d'information sur la gestion durable des forêts: Le PCF a établi une série de huit fiches d'information sur la gestion durable des forêts, non seulement pour donner une « voix » aux membres du PCF sur la question, mais aussi pour assurer une communication plus efficace des questions techniques et toucher un public plus vaste. On prévoit que d'autres fiches d'information thématiques viendront compléter cette série;
- Communication et sensibilisation: Le PCF s'est donné une nouvelle image en modernisant son site Internet et en modifiant sa conception visuelle. Il a aussi organisé en coopération étroite avec des partenaires, et sous la coordination du Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), les Journées des forêts de Cancun (Mexique) en 2010, et de Durban (Afrique du Sud) en 2011; ainsi que la Table ronde sur les forêts de Rio (2012). Il a également créé son propre groupe de communicateurs pour relancer ses activités et faciliter la prise de décisions sur les activités de communication du PCF.
- En 2012, le PCF a institué son premier Prix Wangari Maathai pour récompenser les contributions exceptionnelles apportées par une personne dans le domaine de la foresterie sociale et célébrer l'héritage de Wangari Maathai. Il a également produit une vidéo à sa mémoire.

3. L'Évaluation stratégique du rôle et des activités de la FAO dans le domaine des forêts recommandait entre autres de renforcer le fonctionnement du PCF. Connaissant les limites humaines et financières du mécanisme actuel, il est clair que des améliorations peuvent être apportées. Dans le contexte de l'examen du point 9 de l'ordre du jour, le Comité pourrait examiner l'impact du PCF, en se penchant en particulier sur l'efficacité de la présidence de la FAO, la position stratégique à donner au PCF dans les débats internationaux relatifs aux forêts et les moyens de renforcer son rôle en lui permettant de produire des résultats utiles et d'améliorer l'ensemble de ses opérations.

ANNEXE 2:
ACTIVITÉS DU PARTENARIAT DE LA MONTAGNE

1. Le Partenariat de la montagne est une alliance volontaire actuellement constituée de 50 pays, 16 organisations intergouvernementales et 127 grands groupes. Il a été inauguré au Sommet mondial du développement durable, tenu à Johannesburg en 2002 (Année internationale de la montagne) et il a pour vocation de protéger les environnements de montagne et d'améliorer les conditions de vie de ses habitants dans le monde entier. Le secrétariat du Partenariat de la montagne, hébergé par le Département des forêts de la FAO, sert d'outil de mise en réseau et de point de liaison, et il fournit un appui à ses membres en leur offrant des services essentiels, notamment de plaidoyer, de renforcement des capacités et de gestion des connaissances, et en mettant en place des activités conjointes.

LES MONTAGNES ET LE PROGRAMME D'ACTION INTERNATIONAL

2. Le secrétariat du Partenariat de la montagne intervient activement pour que les « montagnes » soient intégrées dans divers programmes d'action internationaux pertinents et reconnues dans des forums tels que les Conventions de Rio. Le secrétariat a contribué à faire inscrire la mise en valeur durable des montagnes dans le document final de la Conférence Rio+20 (intitulé *L'avenir que nous voulons*), en lançant un réseau mondial pour inviter tous les membres à fournir des contributions pour le paragraphe 94 de la version zéro du document. La place importante qui a en fin de compte été accordée aux écosystèmes de montagne dans *L'avenir que nous voulons* témoigne du succès de cette initiative et de la coopération étroite entre les membres du Partenariat aux niveaux local, national, régional et mondial.

Avec l'appui du mécanisme d'octroi de dons pour le développement de la Banque mondiale, le secrétariat du Partenariat a lancé l'Initiative stratégique sur les impacts du changement climatique dans les zones de montagne et organisé trois ateliers régionaux – au Chili, au Tadjikistan et en Ouganda – pour sensibiliser l'opinion publique à la question.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET GESTION DES CONNAISSANCES

3. Le Secrétariat a produit diverses publications sur les montagnes et le changement climatique, la biodiversité, les zones arides et les forêts, en collaboration avec les partenaires concernés:
- *Highlands and Drylands: Mountains, a Source of Resilience in Arid Regions* – FAO, secrétariat du Partenariat de la montagne, secrétariat de la Convention des Nations-Unies sur la lutte contre la désertification, Centre pour le développement et l'environnement de l'Université de Berne et Direction suisse du développement et de la coopération (DDC);
 - *Mountain Forests in a Changing World* – FAO, secrétariat du Partenariat de la montagne et DDC, document publié en vue de la Journée internationale de la montagne de 2011;
 - *Mountains and Climate Change, from Understanding to Action* – FAO, Partenariat de la montagne, Centre pour le développement et l'environnement, Institut de géographie, Université de Berne et DDC.
4. Le secrétariat du Partenariat de la montagne a achevé le cinquième Programme international de recherche et de formation pour la gestion durable des zones de montagne (IPROMO), conçu et organisé de concert avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Université de Turin. Le cours de 2012 était centré sur la compréhension du

changement climatique et l'adaptation à ses effets dans les zones de montagne, et il complétait les ateliers régionaux tenus sur le même thème.

5. Le secrétariat du Partenariat de la montagne a coordonné un projet financé par la FAO sur la gestion des hautes montagnes au service du développement durable, dans la région du Cotopaxi (2009-2011) en Équateur, en partenariat avec l'Union des organisations paysannes du nord du Cotopaxi (UNOCANC). Le projet a débouché sur plusieurs réalisations importantes, dont le *Manual of Organic Production of Indigenous Crops*.

6. Dans le cadre du programme de la FAO sur les produits de la montagne, le secrétariat du Partenariat de la montagne a fait office de courtier dans un projet financé par la FAO visant à renforcer les capacités locales pour développer la production de produits de montagne à haute valeur marchande dans l'Anti-Atlas (Maroc), en créant un partenariat entre le Gouvernement marocain, la FAO, Migrations et Développement et Slow Food. Le projet a pour objet de renforcer les capacités des petits producteurs et des organisations locales, en vue d'améliorer la production, la transformation et la commercialisation du safran.

GOVERNANCE ET RÉFORMES

7. Le secrétariat du Partenariat de la montagne a lancé un processus de réformes pour tirer parti de ses réalisations des dix dernières années et renforcer sa structure de gouvernance et sa stratégie, de façon à la rendre plus ouverte et plus participative. Ce processus a été lancé durant la préparation de la Conférence Rio+20. Une Équipe de travail spéciale se réunira à Rome en octobre 2012 pour parachever une proposition pour la gouvernance du Partenariat de la montagne, examiner le plan de travail et la stratégie financière du Partenariat et définir son mandat, ainsi que pour planifier la quatrième réunion mondiale du Partenariat de la montagne, prévue pour janvier 2013, en vue d'achever le processus de réforme.

ANNEXE 3:**VINGT ET UNIÈME SESSION DU COMITÉ DES QUESTIONS FORESTIÈRES
MÉDITERRANÉENNES - SILVA MEDITERRANEA**

1. Acceptant l'invitation du Gouvernement de la République turque, le Comité CFFSA² / CEF³ / CFPPPO⁴ des questions forestières méditerranéennes *Silva Mediterranea*, a tenu sa vingt et unième session à Antalya, les 2 et 3 février 2012. Onze pays membres et plusieurs observateurs d'organisations internationales et non gouvernementales ont assisté à la session.
2. Les principaux points de l'ordre du jour étaient les suivants:
 - Élection du nouveau Président de *Silva Mediterranea* pour la période 2012-2016;
 - Suivi de la mise en œuvre des principales recommandations de la vingtième session du Comité;
 - Examen des rapports d'activité pour la période 2009-2011 des six groupes de travail thématiques et adoption de leurs plans d'action pour 2012-2013, et méthodologie appliquée pour l'évaluation des groupes;
 - Examen et adoption du rapport d'activité préparé par le secrétariat de *Silva Mediterranea*;
 - Examen et adoption des idées et des plans relatifs aux nouvelles initiatives collectives: Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes, État des forêts méditerranéennes et Élaboration d'un cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes;
 - Rapport sur l'appui fourni dans le passé à *Silva Mediterranea* par les pays membres/partenaires et appui prévu pour les années à venir;
 - Rapport sur les deux premières Semaines forestières méditerranéennes (tenues à Antalya [Turquie] et à Avignon [France]), et présentation du programme de la troisième Semaine forestière méditerranéenne, qui sera accueillie par l'Algérie du 17 au 21 mars 2013.
3. Cette session a mis en lumière l'excellent travail réalisé par *Silva Mediterranea* sous la présidence bulgare, avec l'appui de plusieurs membres actifs et un soutien financier de la France et de l'Allemagne (GIZ).
4. En ce qui concerne les activités principales, il a été décidé d'étendre le mandat du Groupe de travail sur le chêne-liège à l'ensemble des produits forestiers non ligneux méditerranéens (GT2) afin de renforcer la participation active de tous les membres en 2012-2013.
5. Le Comité a décidé de créer deux nouveaux groupes de travail:
 - Un groupe de travail sur les forêts urbaines et périurbaines (GT7), qui sera dirigé par l'Italie avec le soutien de la Turquie et de la FAO;
 - Un groupe de travail sur la désertification et la restauration des écosystèmes forestiers des zones arides (GT8), qui sera animé par la Turquie et recevra un soutien technique de la FAO et de l'Italie.
6. La structure et le processus de préparation de *L'état des forêts méditerranéennes* ont aussi été présentés et adoptés, de même que le Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes.

² Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique.

³ Commission européenne des forêts.

⁴ Commission des forêts pour le Proche-Orient.

7. Le Plan stratégique de recherche sur la forêt Méditerranéenne (2010-2020) et le nouveau programme ERANET ont été présentés par un représentant du Bureau régional méditerranéen de l'Institut forestier européen (EFIMED). Il a été décidé que la FAO et le Président du Comité *Silva Mediterranea* feraient partie du Groupe consultatif de parties prenantes du nouveau programme ERANET qui sera mis en œuvre par EFIMED.

8. Durant cette session, la Turquie a été élue à la présidence du Comité des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea* jusqu'en 2016. Une feuille de route pour 2012-2016 sera présentée en septembre 2012, à Rome, à l'occasion d'un événement spécial sur *Silva Mediterranea* qui réunira tous les représentants des pays méditerranéens intéressés durant la troisième Semaine mondiale de la forêt.

ANNEXE 4:
RAPPORT SUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

INTRODUCTION

1. L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2011 Année internationale des forêts et a invité le secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) à servir de centre de coordination internationale pour la célébration de l'Année, en collaboration avec les gouvernements, le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) et les organisations et processus internationaux, régionaux et sous-régionaux, ainsi qu'avec les grands groupes concernés. Elle a invité la FAO, qui assume la présidence du Partenariat de collaboration sur les forêts, à apporter son soutien à la mise en œuvre de l'Année.
2. La célébration de cette Année avait pour objectif de lancer une action de sensibilisation sur la gestion, la conservation et la mise en valeur durables de tous les types de forêts dans l'intérêt des générations actuelles et futures. Le principal thème de l'Année était « Les forêts au service des populations ». Il visait à souligner la relation dynamique entre les forêts et les populations qui en dépendent.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

3. Le programme de l'Année internationale des forêts a été géré avec un budget réduit, surtout si on considère l'impact obtenu. Les ressources officiellement affectées à la célébration de l'Année se montaient à 250 000 USD, provenant du budget du programme ordinaire de la FAO. Les campagnes médiatiques, à elles seules, ont obtenu un retour sur investissement très supérieur aux attentes: si l'on considère le temps d'antenne accordé à des spots de l'Année internationale des forêts sur des chaînes d'information nationales et internationales, pour un spot de 35 000 USD, le temps d'antenne a atteint une valeur commerciale de 3,46 millions d'USD. Toutefois, il est probable que le retour sur investissement total sera beaucoup plus élevé, étant donné l'importance des événements coparrainés, de la publicité, des communiqués de presse et des autres travaux concrets produits durant l'année. La plupart de ces produits sont décrits ci-après.
4. L'Année a été officiellement lancée lors du débat de haut niveau de la neuvième session du FNUF qui s'est tenue le 2 février 2011 dans la Salle de l'Assemblée générale, à New York. Pour marquer son soutien, la FAO a présenté sa publication phare, la *Situation des forêts du monde 2011* et la boîte à outils des communicateurs pour l'Année internationale des forêts. La Division de l'économie, des politiques et des produits forestiers a pris en charge les coûts supplémentaires d'édition, de publication et de diffusion de la publication.
5. Pour soutenir les efforts déployés par les pays, la FAO a mis au point une boîte à outils de communication libre (« open source ») pouvant être utilisée par les autorités nationales et la société civile. Cette approche a permis d'économiser de l'argent et des ressources humaines, étant donné qu'elle a dispensé les agents de consacrer des ressources à la production de leurs propres supports. Des affiches ont également été reproduites pour les événements de la FAO dirigés par les pays, en utilisant le budget du programme ordinaire.
6. La FAO a créé un site Web spécifique pour publier des informations à jour sur l'Année internationale des forêts: <http://www.fao.org/forestry/iyf2011/fr/>.

7. D'autres approches plus innovantes ont également été testées, avec un financement du « Fonds d'innovation », qui a permis de créer des applications mobiles contenant des informations de la FAO sur la foresterie. L'application a été téléchargée plus de 1000 fois et sert encore d'outil d'apprentissage et d'enseignement.

8. Les bureaux régionaux de la FAO ont accru la visibilité de l'Année internationale des forêts, grâce à diverses manifestations et activités publicitaires. Ils ont parrainé un certain nombre d'événements liés à l'Année internationale des forêts. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique a suspendu des bannières sur sa façade, mis en place une initiative de formation baptisée « Kids to forests », qui emmène les enfants dans la forêt pour leur enseigner les forêts et les arbres, créé un réseau de communicateurs, et organisé la Semaine des forêts pour l'Asie et le Pacifique. Le Bureau régional pour l'Afrique a consacré deux numéros de la revue *Nature et Faune* à l'Année internationale des forêts, en 2011. Au Zimbabwe, plusieurs événements consacrés à la plantation d'arbres ont été organisés. À Genève, des manifestations d'ouverture et de clôture de l'Année internationale des forêts ont eu lieu, une réunion de consultation des parties prenantes a été organisée en vue d'élaborer un projet de plan d'action sur les forêts et l'économie verte, une vidéo a été produite pour présenter les travaux de la Section, des publications ont été mises en circulation pour célébrer l'Année internationale des forêts, notamment le rapport conjoint 2011 FOREST EUROPE/CENUE/FAO sur *L'état des forêts en Europe* (<http://www.unece.org/forests/fr/outputs/soef2011.html>), le volume II de l'Étude CENUE/FAO des perspectives du secteur forestier en Europe) (EFSOS) (<http://www.unece.org/efsos2.html>) et la revue annuelle CENUE/FAO du marché des produits forestiers (<http://www.unece.org/fpamr2011.html>); enfin une journée de l'arbre a été organisée à l'occasion de la Journée de la Terre.

9. Un certain nombre d'événements dirigés conjointement ont également permis de réaliser des économies et d'accélérer l'établissement de divers profils de pays sur les forêts tout au long de l'Année internationale des forêts. Un grand nombre d'autres manifestations programmées (par exemple, les commissions régionales des forêts) ont mis en lumière des initiatives internationales liées à l'Année internationale des forêts et servi de plateforme aux pays pour discuter de leurs activités.

10. Les actions concertées des organisations membres du PCF ont gravité autour d'un calendrier spécial pour l'Année internationale des forêts, certains membres étant chargés d'élaborer des programmes spécifiques, notamment de rédiger des communiqués de presse sur les thèmes du mois. La FAO était l'institution chef de file pour six des 26 thèmes définis, à savoir:

- les forêts et l'eau;
- la gestion des risques forestiers dans le cadre du changement climatique;
- les forêts et le tourisme;
- la foresterie urbaine;
- les forêts et la sécurité alimentaire;
- les forêts et les montagnes.

11. Plusieurs vidéos sur les principales questions forestières recensées dans le monde entier ont été produites durant l'année, notamment:

- Spot de l'Année internationale des forêts. Diffusé sur les principales chaînes de télévision, notamment CNN, NHK, Euronews, Deutsche Welle.
- Vidéo sur le projet de régénération naturelle assistée aux Philippines, largement visionnée sur YouTube⁵.
- Vidéo « Wildlife in a Changing Climate » produite par le Rwanda: a reçu gratuitement des séquences vidéo de Deutsche Welle et est demandée par de nombreuses autres chaînes de télévision⁶.

⁵ <http://www.youtube.com/watch?v=9RPDsi7mkSE>.

⁶ <http://www.youtube.com/watch?v=PAR7Mwv3848>.

- D'autres vidéos produites au Canada, en Équateur, en Mongolie et au Sénégal ont promu efficacement des activités des projets de la FAO partout dans le monde.
- Des ambassadeurs de bonne volonté de la FAO ont été invités à diverses occasions à diffuser des messages relatifs à l'Année internationale des forêts.
- Journée de la Terre, avec Eduardo Rojas-Briaies, Sous-Directeur général de la FAO, Rome, Italie.

12. Le 20 décembre, le Département des forêts a organisé au siège de la FAO une manifestation de clôture de l'Année internationale des forêts 2011, qui a été suivie par une centaine de représentants permanents, les organisations intergouvernementales ayant leur siège à Rome, des partenaires externes et le personnel de la FAO.

13. L'Année internationale des forêts a souligné l'importance de la gestion durable des forêts et permis aux principaux messages sur le rôle et l'importance des forêts de toucher un large public. Elle a aussi mis en évidence les avantages que pourrait procurer l'établissement d'un ou de plusieurs mécanismes pour maintenir l'attention sur les forêts. À sa vingtième session (Rome, 4-8 octobre 2010), le Comité des forêts a recommandé aux pays et à la FAO d'intensifier la dynamique générée pendant l'Année internationale des forêts en instituant une journée internationale de la forêt (JIF). Ayant constaté l'utilité de l'Année internationale des forêts à sa trente-septième session, la Conférence de la FAO s'est déclarée favorable à l'institution de cette journée. De leur côté, les participants à la neuvième session du FNUFF ont recommandé au Conseil économique et social, et par son intermédiaire à l'Assemblée générale, d'instituer une journée internationale de la forêt. Les efforts engagés par les pays pour faire approuver la célébration de cette journée se poursuivront d'ici l'Assemblée générale de 2012, à New-York.

POINTS À EXAMINER

14. L'Année internationale des forêts a été fructueuse à bien des égards, ce qui a souvent eu des conséquences sur les activités de communication dans le domaine des forêts. Les approches de communication s'étant avérées efficaces, les demandes d'activités promotionnelles et de formation aux techniques de communication ont été multipliées par deux ou trois au sein du Département depuis 2011. Le Comité pourrait examiner s'il convient de donner un rang de priorité plus élevé à la communication dans le programme de travail de la FAO relatif aux forêts, de manière à modifier les perceptions négatives sur l'utilisation des forêts et à donner plus de visibilité aux programmes et aux projets du Département des forêts de la FAO.

15. En s'appuyant sur des recommandations précédentes du Comité des forêts, les pays pourraient aussi continuer de militer pour une Journée internationale des forêts au sein d'autres instances, telles que l'Assemblée générale des Nations Unies.

ANNEXE 5:
ÉLÉMENTS DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION FORESTIÈRE POUR 2012-2014

INTRODUCTION

1. La nécessité d'améliorer la communication sur les questions forestières à l'échelon mondial, régional et national devenant de plus en plus pressante, le Département des forêts de la FAO a mis au point une stratégie de communication pour le programme forestier de l'Organisation. Cette stratégie a pour but de permettre à la FAO de transmettre efficacement des messages sur les forêts et la foresterie aux diverses parties prenantes. Elle identifie les défaillances actuelles des pratiques de communication du département et de l'Organisation dans son ensemble et tire les enseignements des activités de communication passées, en particulier de l'Année internationale des forêts 2011. Elle propose de nouveaux moyens d'utiliser les partenariats et les ressources du programme pour maximiser l'impact de la communication.
2. Dans le projet de cadre stratégique de la FAO, « les actions de plaidoyer et de communication aux niveaux national, régional et mondial dans les domaines relevant du mandat de la FAO » constituent la septième fonction essentielle de l'Organisation⁷. Le Directeur général estime aussi que les activités de plaidoyer et de communication de la FAO sont essentielles pour relever le défi de l'éradication de la faim, puisqu'il a déclaré que « l'efficacité et la crédibilité de l'Organisation en tant que tribune où s'établissent les politiques, centre d'excellence multilingue, et source de connaissances et de compétences techniques dépendent dans une large mesure de son aptitude à communiquer et à forger des partenariats stratégiques pour focaliser les efforts sur l'éradication de la faim »⁸. La stratégie de communication forestière de la FAO consiste à utiliser des outils de communication pour permettre à l'Organisation d'atteindre plus facilement ces objectifs.
3. Le Département des forêts de la FAO a soutenu l'Année internationale des forêts en promouvant et en organisant des activités dans le monde entier. L'Année internationale des forêts a fourni de nombreuses opportunités d'étudier des approches de communication et permis au Département des forêts de mettre au point de nouveaux outils pour sensibiliser à la gestion durable des forêts. Les forêts ont bénéficié d'une attention bien plus grande durant l'Année internationale des forêts, et les manifestations et les projets de l'Organisation relatifs aux forêts ont été largement médiatisés par les chaînes d'information et les sites internationaux, les réseaux sociaux, ainsi que par les activités des autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF). Les résultats de l'Année internationale des forêts ont permis de conclure qu'une stratégie de communication plus énergique et plus complète devait être adoptée pour le programme relatif aux forêts.
4. Conscient de l'importance d'une communication efficace, le Département des forêts de la FAO a donc répondu aux appels lancés par les commissions régionales des forêts, les groupes de communicateurs sur les forêts et plusieurs organisations internationales afin que soit améliorée la communication dans le secteur forestier, et il propose la stratégie suivante pour optimiser ses activités de communication liées aux forêts en 2012-2014.

⁷ *Ébauche du Cadre stratégique révisé*, Cent quarante-quatrième session du Conseil de la FAO, Rome, 11-15 juin 2012, CL/144/14, p.19. Disponible à l'adresse: www.fao.org/docrep/meeting/025/md881f.pdf.

⁸ http://intranet.fao.org/fileadmin/user_upload/FAO_Communications/dgb/Dgb12_32.pdf.

BUTS ET OBJECTIFS

5. L'objectif global de la stratégie de communication sur les forêts est de faire en sorte qu'elles soient mieux perçues et de sensibiliser l'opinion publique à leurs contributions sociales, environnementales et économiques au développement durable ainsi qu'à l'importance d'une gestion intégrée et intersectorielle des terres et des ressources naturelles si l'on veut améliorer le développement humain, en agissant sur les moyens d'existence, la sécurité alimentaire, la production agricole et le bien-être des populations en général. Plus spécifiquement, la stratégie vise à:

- amener un plus grand nombre de personnes à s'intéresser aux forêts en général et à l'action de la FAO dans ce domaine en particulier, et à s'engager activement;
- fournir des informations claires, d'actualité et facilement accessibles, en ligne et en version imprimée;
- inverser les perceptions négatives sur l'utilisation et la gestion des forêts et attirer davantage l'attention sur le lien entre les questions forestières et les autres secteurs.
- inciter les donateurs à soutenir l'action du Département des forêts de la FAO.

La stratégie compte atteindre ses objectifs en servant de guide au Département des forêts pour fournir un appui aux pays dans le domaine de la communication sur les forêts et renforcer leurs capacités le cas échéant, et en communiquant ses activités et ses réalisations à un plus large public.

PRODUITS ET OUTILS DE COMMUNICATION ESSENTIELS

6. Jusqu'ici le Département des forêts de la FAO transmettait ses messages à travers diverses publications (par exemple, Études FAO Forêts, publications phares et revues), des manifestations, des partenariats, et des activités de communication et de sensibilisation. Sur la base des approches qui ont donné de bons résultats dans le passé et des nouvelles approches utilisées durant l'Année internationale des forêts, il est proposé d'inclure les produits et outils ci-après dans la stratégie de communication sur les forêts:

- a) Publications: Le Département des forêts de la FAO est un centre mondial d'échange d'informations sur les forêts et les ressources forestières qui fait autorité. Il diffuse d'ores et déjà toute une gamme de publications sous diverses formes (imprimée, en ligne et sur CD ou DVD) et poursuivra ses activités de publication, qui resteront un canal de communication essentiel, en suivant de près les progrès technologiques dans ce domaine.
- b) Diffusion: Le Département des forêts a une large audience: universitaires, journalistes, grand public, organisations non gouvernementales et autres parties prenantes dans le secteur forestier et en dehors. Les messages essentiels continueront d'être diffusés sous de multiples formes (par exemple, réseaux sociaux, documents imprimés ou en ligne et autres supports numériques), afin de toucher ces différents publics.
- c) Campagnes médiatiques: Avec l'assistance de spécialistes, des supports médiatiques et des sources d'information seront développés pour promouvoir des événements et des publications stratégiques. Ces ressources comprendront des communiqués de presse vidéo, des vidéos de plus longue durée, du matériel photographique, des fichiers sonores pour la radio, et des récits en version imprimée qui seront utilisés de différentes manières pour toucher divers publics. Le développement de ces produits dépendra des financements qui

- pourront leur être accordés au titre de projets ou d'éléments de programme inscrits au budget du Département des forêts de la FAO.
- d) Outils de communication: Le succès de l'ensemble d'outils de communication mis au point pour l'Année internationale des forêts a conduit à créer une « boîte à outils » de communication, classés par thèmes, pour le site Internet FAO Forêts, qui permettra d'accéder facilement au matériel et aux ressources de communication qui décrivent les principales activités thématiques du Département des forêts. Les outils de communication comprennent des logos, des vidéos, des textes, des photos, des entretiens avec des experts et des fichiers sonores. Le Département des forêts de la FAO publiera aussi, sur le site de la « boîte à outils », des liens vers des réseaux régionaux de communication et vers des ressources extérieures à la FAO. La « boîte à outils » sera produite et distribuée sur DVD, à l'intention des parties prenantes qui ont un accès limité à l'Internet. Les partenaires et les diverses parties prenantes pourront l'utiliser pour créer leurs propres initiatives. Cette approche aidera le Département des forêts à communiquer plus efficacement ses objectifs, ses résultats et ses messages clés aux nombreux publics auxquels il s'adresse et à favoriser la communication entre les partenaires, dans le domaine des forêts.
 - e) Réseaux régionaux de communication sur les forêts: Pour renforcer les capacités de communication au niveau régional, le Département des forêts de la FAO aide à créer des réseaux régionaux de spécialistes de la communication sur les forêts. Les travaux de préparation ont déjà été mis en route pour établir des réseaux de ce type en Amérique latine et en Afrique de l'Est, ainsi qu'à une réunion de spécialistes régionaux de la communication sur les forêts, durant la Semaine des forêts pour l'Asie et le Pacifique, à Beijing. Les réseaux réunissent des experts en communication forestière provenant de divers horizons, notamment de ministères et d'organisations non gouvernementales compétents en la matière. Un appui est fourni aux réseaux régionaux en vue de créer un espace d'échange d'informations, de renforcer les capacités de communication au sein des réseaux, et de tenir les membres en permanence informés des événements, de l'actualité, de l'état des recherches et des dernières publications. Ces réseaux permettent de mieux coordonner les activités de communication au sein d'une région et de fournir, à travers leurs propres sites Internet, des outils pour soutenir et promouvoir la communication entre professionnels du secteur des forêts. Une implication plus grande des pays et des régions intéressés est envisagée pour l'avenir. Il est prévu de développer encore ces activités en 2013, notamment en organisant des ateliers pour les pays francophones d'Afrique de l'Ouest et pour l'Asie, en s'inspirant du modèle utilisé en Amérique latine et en Afrique et des résultats de la Semaine des forêts pour l'Asie et le Pacifique.
 - f) Site Web FAO Forêts: La boîte à outils de communication sera le principal produit Web disponible sur le site FAO Forêts pour diffuser les ressources de communication multimédia consacrées aux thèmes principaux. En outre, les pages Web du site FAO Forêts continueront d'être améliorées et mises à jour en vue de distribuer largement l'information, notamment en développant des applications permettant aux utilisateurs d'en partager le contenu sur les réseaux sociaux. Le site Web (qui contient désormais plus de 26 000 pages) est un domaine d'activité en expansion, aussi bien du point de vue de son importance que des investissements qu'il demande, en termes de temps de travail, de ressources humaines et de moyens financiers.
 - g) Réseaux sociaux: Les réseaux sociaux, comme Twitter, les blogs, Facebook et YouTube sont des outils qui offrent un potentiel considérable pour sensibiliser aux forêts et favoriser le débat sur les questions forestières. Le Département des forêts de la FAO adoptera une démarche proactive et interactive pour discuter des problèmes et préparer ses réponses sur ces plateformes et il envisage de créer de nouveaux comptes FAO Forêts sur Twitter et Flickr. Ces comptes doivent être contrôlés, ce qui a des conséquences en termes de ressources financières et humaines.
 - h) Nouvelles technologies et applications mobiles: Avec le succès croissant des smartphones, les sites Web pour mobiles sont devenus un canal de communication essentiel. L'application sur les forêts (Forestry Apps) constitue une première étape majeure de

l'exploitation des potentialités offertes par ce nouveau canal d'information, et les services et les informations fournis à travers cette plateforme seront améliorés et développés.

- i) Événements: Les événements majeurs liés aux forêts continueront d'offrir une possibilité de délivrer d'importants messages et de lancer les publications les concernant. Dans le cadre de cette activité, il est important d'identifier les produits de communication et de les relier aux principaux événements. En 2012, l'action du Département des forêts de la FAO est centrée sur le développement durable et le thème de la présente session du Comité des forêts est: « Les forêts: Une voie verte pour le développement humain ». En 2013, l'action sera axée sur les forêts et la sécurité alimentaire et le Département des forêts de la FAO prépare une conférence sur les forêts au service de la sécurité alimentaire, qui aura lieu en mai 2013.
- j) Partenariats: Les partenariats permettent aussi de diffuser les messages du Département des forêts de la FAO. Le site Internet du PCF rassemble les informations fournies par ses 14 membres et promeut activement des initiatives conjointes. Les organisations membres du PCF partagent leurs expériences et en tirent parti pour produire de nouveaux avantages pour leurs membres respectifs. Lors de la préparation de l'Année internationale des forêts, les partenaires du PCF ont intensifié leur collaboration en matière de communication et établi un réseau à cette fin. Outre le fait qu'il renforcera encore sa coopération avec le PCF, le Département des forêts de la FAO s'efforcera de conclure d'autres partenariats avec des entités mondiales et régionales.

MISE EN ŒUVRE

7. L'Unité d'information et de liaison pour les questions forestières est bien placée pour fournir un service centralisé de communication sur les forêts, à la FAO. Un service centralisé de communication à l'échelle du département est indispensable, à la fois pour offrir une approche plus stratégique à long terme de la communication et de la sensibilisation, et pour mieux desservir l'ensemble de l'Organisation, notamment en travaillant avec le Bureau de la communication, des partenariats et des activités de plaidoyer (OCP). Alors que les diverses équipes du Département des forêts mettent aussi au point de nouvelles technologies de communication, une approche harmonisée à l'échelle de l'Organisation reste nécessaire pour assurer la production finale, la diffusion et la communication de ces produits. Cette approche consistant à utiliser un canal unique pour les activités de communication du Département pourrait éviter toute duplication des efforts et améliorer la communication stratégique du Département des forêts tant au sein de l'Organisation que vers l'extérieur.

8. La nouvelle stratégie de communication sur les forêts aura des conséquences sur les coûts. Dans certains domaines, des dépenses immédiates sont à prévoir, en raison de l'augmentation du volume de travail, notamment:

- élaboration de matériel de diffusion;
- mise au point et entretien de la « boîte à outils » de communication;
- renforcement des capacités dans les réseaux régionaux de communication;
- augmentation du volume de travail pour gérer le Web et les produits Web;
- suivi et réponses aux discussions des réseaux sociaux.

9. Un suivi permanent des outils et des produits développés au titre de la Stratégie de communication forestière sera assuré de façon à déterminer si certains éléments et approches doivent être maintenus, modifiés ou abandonnés. Des approches seront mises au point et en œuvre pour mesurer les progrès accomplis vers la réalisation de chaque objectif. Un point sur l'efficacité de la stratégie sera fait à la prochaine session du Comité, en 2014.

POINTS À EXAMINER

10. Le Comité est invité:

- à approuver l'approche de la stratégie de communication forestière et à identifier d'autres moyens d'atteindre l'objectif global et les objectifs spécifiques de la stratégie;
- à examiner comment les activités de communication du Département des forêts de la FAO peuvent être les plus efficaces pour faciliter la bonne application des politiques de la FAO et de ses États Membres sur le terrain;
- à demander à la FAO d'accorder une priorité plus grande à la communication dans son programme de travail relatif aux forêts, notamment en prévoyant des financements spécifiques pour la communication dans les activités des projets et du programme ordinaire.